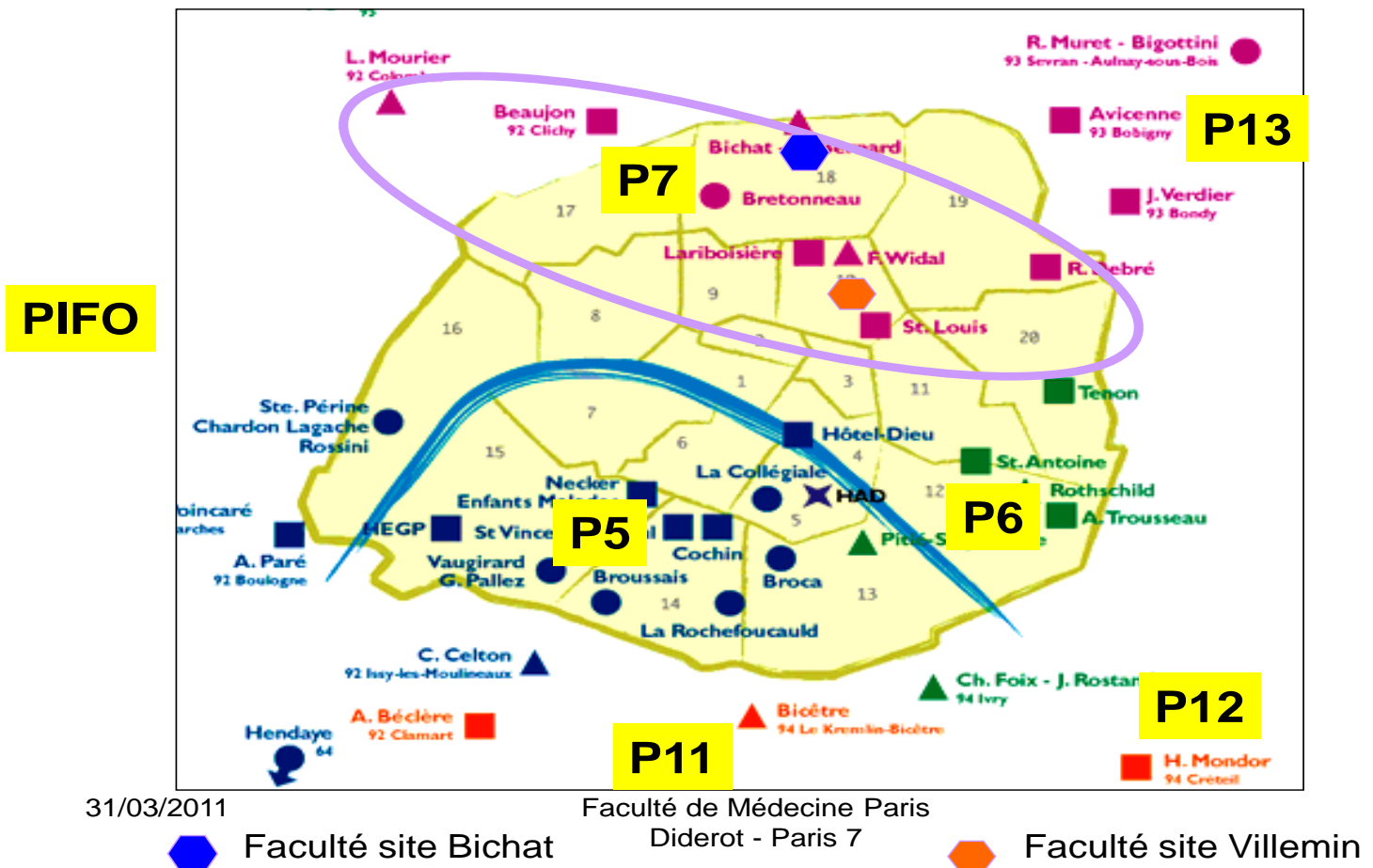


LUNDI DE LA SORBONNE : 14 MARS 2011

Bilan d'étape de la PACES*

*PACES ou PAES : 1^{ère} année commune des études de santé.



L'objectif de la PACES est de donner une culture commune aux étudiants de 1^{ère} année, d'offrir la possibilité de présenter un à 4 concours et de réfléchir à une réorientation réussie pour les étudiants qui ne passent pas la barrière des concours de fin de 1^{ère} année.

En 2010/2011, le numérus clausus national est maintenu : 2659 places pour 60000 étudiants inscrits en PACES, soit 21% d'étudiants qui peuvent poursuivre,

- 7400 places en médecine
- 3090 en pharmacie
- 1154 en odontologie
- 1015 en maïeutique

Qu'en est-il à la fin du 1^{er} semestre ?

Yves Le Merrer, coordinateur PACES à Paris V, René Descartes : le décret de juillet 2009 demandait que la réforme uniformise les pratiques européennes pour faciliter la mobilité dans le cadre du processus de Bologne, améliore les passerelles et les communications entre les différentes filières afin de mieux gérer l'échec en fin de 1^{ère} année, et crée une filière des professions de santé mais elle ne demandait pas de modifier la sélection à l'entrée ni à la sortie.

Le centre universitaire Paris Descartes accueille à peu près 3000 étudiants sur 2 sites, les affectations sont faites par l'administration en fonction des emplois du temps mais les changements sont possibles. 3 Unités d'Enseignement sont enseignées au 1^{er} semestre à l'issue duquel les étudiants passent une 1^{ère} partie du concours. Au 2nd semestre, il y a 4 Unités d'Enseignement plus une UE spécifique, elle-même composée d'un tronc commun (27h de cours et 3h de TD) et de cours spécifiques à chaque filière (21h), les étudiants passent ensuite la 2^e partie du concours.

Pour l'année 2010/2011, le Numérus Clausus de l'université est de 622 pour 3096 étudiants inscrits : 349 en médecine, 41 en odontologie, 191 en pharmacie, 29 en maïeutique (12 à Baudelocque, 17 à Foch) et 12 en kiné. Il était en 2009/2010 de 705 pour 3040 inscrits (cette différence est due aux changements induits par la réforme notamment à l'intégration des étudiants en pharmacie dans la 1^{ère} année).

Modalités de contrôle des connaissances : les épreuves sont anonymes et sous forme de QCU et/ou QCM sauf pour l'UE 7 : santé, société, humanité dont une partie est à caractère rédactionnel. Les étudiants passent 3 UE fondamentales chaque semestre, une UE Santé-Société-Humanité et l'UE spécifique au 2nd semestre.

ENSEIGNEMENTS			EPREUVES		COEFFICIENTS			
INTITULES		VOLUME HORAIRE PREVISIONNEL	PERIODE	DUREE	Maïeutique	Médecine Kinésithérapie	Odontologie	Pharmacie
UE 1	CHIMIE, BIOCHIMIE	85	S1	3 h	10	10	10	10
UE 2	BIOLOGIE CELLULAIRE, HISTOLOGIE, EMBRYOLOGIE	85	S1	3 h	10	10	10	10
UE 3	PHYSIQUE, BIOPHYSIQUE ET TRANSFERT DE PROTONS ET D'ELECTRONS	85	S1	3 h	10	10	10	10
UE 4	EVALUATION DES METHODES D'ANALYSES APPLIQUEES AUX SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTE	34	S2	1 h	4	4	4	4
UE 5	ORGANISATION DES APPAREILS ET SYSTEMES	30	S2	1 h	4	4	4	2
UE 6	INITIATION A LA CONNAISSANCE DU MEDICAMENT	33	S2	1 h	4	4	4	6
UE 7	SANTE SOCIETE HUMANITE	64	S2	3 h	8	8	8	8
UE 8 spécifique	TRONC COMMUN	30	S2	30 min	5	5	5	5
	PARTIE SPECIFIQUE (MAÏEUTIQUE / MEDECINE-KINESITHERAPIE / ODONTOLOGIE / PHARMACIE)	20		30 min	5	5	5	5
Total		466 à 526 selon le nombre de filières choisies			60	60	60	60

L'origine du bac et le taux de réussite avant la réforme : 97,8% des étudiants viennent d'un bac S, 1,8% d'un bac étranger, 0,4% d'un bac S sciences de l'ingénieur et 0% d'autres bacs.

12% des étudiants ont eu une mention TB et parmi eux 55% ont été reçus au concours,

20% ont eu une mention B et parmi eux, 35% ont été reçus,

35% ont eu une mention AB et parmi eux 17% ont été reçus,

33% ont eu une mention passable et parmi eux 8% ont été reçus au concours.

Bilan février 2011 :

Résultats	UE1	UE2	UE3	1 ^{ère} partie
Inscrits	3096			
Présents	2892	2889	2882	
Absents	204	207	214	
Moyenne/20	7,39	8,74	6,35	6,99
Note max	17,41	17,48	16,24	16,33
Note min	0	0	0	0

Moyenne du 622è : 9,875

593 étudiants ont eu une note égale ou supérieure à 10/20 dont 38,4% de primants.

Choix des filières après la 1^{ère} épreuve :

	Un choix	Deux choix						Trois choix			Quatre choix	Total	
Médecine/Kiné*	1261	305	258	127				253	29	18		103	2354
Pharmacie	279	305			40	18		253	29		12	103	1039
Odontologie	60		258		40		10	253		18	12	103	754
Maïeutique	56			127		18	10		29	18	12	103	373

*Paris V a une convention avec l'ADERF

Réorientation et redoublement :

Le texte de loi (à partir de 2012) impose 2 types de réorientation :

- en fonction du classement établi à l'issue des épreuves du 1^{er} semestre, les candidats peuvent être réorientés vers d'autres formations universitaires par décision du Président de l'Université. Le nombre de ces réorientations ne peut excéder 15% du nombre d'inscrits. Cela concerne 464 étudiants à Paris V
- Les primants classés à l'issue du 2^{ème} semestre au-delà d'un rang correspondant à 2,5 fois le nombre de places attribuées pour l'ensemble des 4 filières seront réorientés vers d'autres formations universitaires. Pour ce classement seuls les résultats obtenus aux 7 UE communes sont pris en compte.

Une réinscription est possible en PAES à condition de valider 60 ECTS dans une formation conduisant à un grade de licence.

Tout primant classé au-delà de la 1525^e place sera réorienté en L1 à Paris V

Une moyenne de 10/20 dans une des filières permet de valider 60 ECTS et d'entrer en L2 de Sciences biomédicales à Paris V.

Une moyenne égale ou supérieure à 8/20 et si l'étudiant obtient au moins une moyenne de 10 dans les 3 UE fondamentales, permet aussi d'entrer en L2.

Une moyenne égale ou supérieure à 5/20 et si l'étudiant obtient au moins une moyenne de 8/20 dans les 3 UE fondamentales, permet d'entrer en L1 de la licence Sciences biomédicales.

Professeur Olivier Oudar, UFR Santé, Médecine et Biologie humaine. Paris 13 : Paris 13, Paris V et Paris VII font partie du même PRES (pôle de recherche et d'enseignement supérieur), ont les mêmes programmes et des épreuves communes. Une différence, néanmoins, P13 a choisi de mettre des sciences humaines aux 2 semestres.

995 étudiants inscrits :

	Médecine	Odontologie	Pharmacie	Maïeutique
Primants	515	161	121	83
Doublants	320	133	161	113
Total	835	294	282	196

Choix des concours de 901 étudiants sur les 995 inscrits :

	4 concours	3 concours	2 concours	1 concours
Primants	12	53	176	321
Doublants	43	77	105	114
Total	55	130	281	435

Numéris clausus :

- Médecine : 136 places (+ 8%)
- Maïeutique : 8 places (à Baudelocque)
- Pharmacie : 21 places
- Odontologie : 16 places

Origine des étudiants : bac scientifique avec mention passable, en majorité mais aussi quelques bacs ES, littéraires ou technologiques. Il vaut mieux une bonne mention quelque soit la série du bac qu'une mention passable en S.

Le dernier classé obtient une moyenne de 12, 8.

Réorientation : les étudiants peuvent se réorienter vers toutes les filières de Paris 13. En février, 39 étudiants ont demandé une réorientation à Paris 13 et 27 ont été acceptés en Sciences du vivant majoritairement mais aussi en DUT Génie Biologique, en Sciences sanitaires et sociales, en psychologie et en STAPS.

Les dossiers sont étudiés par la commission pédagogique qui peut orienter les étudiants après le 1^{er} ou le 2nd semestre de la PAES ou par équivalence dans une des filières après avis de la commission pédagogique de chacune des filières si certaines UE ou partie d'UE sont validées dans la PAES (note = ou > à 10). Les reçus collés peuvent être admis en L2.

Contrôle des connaissances : les coefficients de presque toutes les matières sont de 1 et les notes sont pondérées selon les concours passés. En odontologie, le programme est national, en maïeutique le programme est propre à Paris 13, en pharmacie, il est identique à ceux de Paris V et Paris VII. En médecine, les programmes sont différents. Les étudiants font un 1^{er} choix des concours qu'ils veulent passer en novembre. Ces choix sont confirmés et définitifs en mars.

La réforme du lycée risque d'empêcher les non scientifiques de choisir des études de santé.
48% des étudiants réussissent le concours dès la 1^{ère} année.

Madame Maillard, assesseur du doyen chargé de la pédagogie. Paris VII : les étudiants, 2106 inscrits en 2011, sont répartis sur 2 sites, Bichat (1100 étudiants) et Villemin (1000 étudiants). Les études sont très sélectives et demandent méthode et endurance. Les places aux concours sont limitées et seul le classement compte pour entrer dans les filières santé mais la PAES s'inscrit dans le LMD en validant les ECTS qui permettent une réorientation.

60% des étudiants qui réussissent au concours ont eu une mention TB au bac, 40% une mention B, 23% une mention AB et 5% une mention passable.

Le Numérus clausus à Paris VII est de 458 :

	Médecine	Odontologie	Pharmacie	Maïeutique
Inscrits	1711	425	481	249
Numérus clausus	324 +16 en kiné par convention avec St Maurice	37	54	27 : 17 à l'école de Poissy et 10 à Baudelocque

1159 étudiants sont inscrits à un concours, 501 à 2 concours, 167 à 3 concours, 51 à 4 concours.

Les études : les programmes de pharmacie et odontologie sont communs avec ceux de Paris V et de Paris XIII, celui de médecine est le même qu'à Paris V.

Le 1^{er} semestre est plus scientifique que le 2^{ème} avec 4 Unités d'Enseignement ou 30 ECTS. Le 2^e semestre comporte 5 UE, totalisant aussi 30 ECTS, dont une UE de sciences humaines et sociales et une UE spécifique, elle-même divisée en un tronc commun et une partie spécifique à chaque concours. Le 1^{er} concours sous forme de QCM se passe en décembre, les étudiants ont les résultats avec le classement par filière en janvier. Le 2^e concours aura lieu fin mai. Le redoublement est limité aux étudiants classés entre le dernier reçu et le 1145^{ème} et autorisé une seule fois, sauf cas particulier. Les redoublants bien classés au 1^{er} semestre ont de bonnes chances de réussite aux concours.

Réorientation : certains étudiants peuvent être réorientés par décision de l'université.

- Soit après le 1^{er} semestre (disposition applicable à partir de l'année 2012/2013) dans une limite de 15% du total des inscrits. Cela aurait concerné 337 étudiants en janvier 2011.
- Soit après le second semestre (disposition applicable à partir de 2011/2012) dans la limite de 2,5 x le numérus clausus, c'est à dire les étudiants aux résultats très faibles qui ne sont pas autoriser à redoubler.

Certains sortants pourraient revenir en 1^{ère} année après validation de 90 ou 60 ECTS dans un autre parcours.

M. Colin, professeur de chimie, vice président du CEVU (conseil des Etudes et de la Vie Universitaire), université Paris Diderot (Paris VII) : Paris VII comporte 3 secteurs de formation : Lettres et Sciences Humaines, Sciences, Santé.

Il est assez difficile d'organiser des réorientations massives après un 1^{er} semestre.

Pour les étudiants qui ont fait une PACES, il existe un parcours dédié pour les reçus collés, acceptés en L2 avec du soutien dans certaines matières au cours du 3^e semestre. Les étudiants vont majoritairement en Physique (30), chimie (30), et en Sciences du Vivant (70).

Ceux qui sont en dessous des reçus/collés sont acceptés en L1 en filière scientifique.

Ceux qui échouent dès le 1^{er} semestre peuvent continuer en 2^e semestre d'une autre formation puis continuer en L2 avec des dettes qu'ils doivent rattraper au fur et à mesure.

Pour les 300 ou 400 qui ont moins de 5 à la fin du 1^{er} semestre et ne peuvent poursuivre, il est aménagé un 2^e semestre avec des matières transversales (langues vivantes, informatique...) et quelques UE fondamentales qui leur permettent d'acquérir quelques UE et de se réinscrire en L1 d'une autre formation.

La réorientation massive n'est pas aussi facile qu'on veut bien le dire d'autant que les UFR non médicales n'ont pas été associés à la réforme.

M. Durand, professeur de biophysique, praticien hospitalier et responsable de la PACES, université de Paris Sud (Paris XI) : Paris Sud fait partie du groupe B (IDF sud) avec Paris 6, Paris 12 et Versailles St Quentin pour la médecine et avec Paris 5 pour l'odontologie. Les étudiants sont répartis sur 2 sites (Orsay et Chatenay) avec 1563 étudiants (moins que prévu), répartis en 56 groupes de TD de 28 étudiants. Les 2 sites ont les mêmes enseignements et les mêmes concours.

Les études : les cours magistraux durent 2h en amphithéâtre et les TD par groupes de 28 étudiants aussi. Il ya peu ou pas de Travaux pratiques en raison d'un trop grand nombre d'étudiants. Quelques cours sont enregistrés et des photocopies sont fournis.

7 UE sont réparties sur les 2 semestres plus une UE spécifique composée de 10 modules choisis selon les spécificités et cela représente 548h d'enseignement quand l'étudiant choisit une filière jusqu'à 615h s'il en choisit 4.

Le 1^{er} concours a lieu début janvier après 14 semaines de cours et 3 semaines de révision et le choix des filières se fait fin février. Le 2^e concours sera fin mai et comportera en plus des épreuves sur les UE communes, 7 épreuves de 35 à 40 mn pour l'UE spécifique. Les coefficients sont différents selon les concours passés.

Les étudiants de PACES peuvent bénéficier d'un tutorat fait par les étudiants de 2^{ème} année avec le soutien de l'université.

Au 1^{er} semestre, les résultats étaient moins bons que les années précédentes, mais les programmes sont lourds et les horaires serrées. Les programmes de pharmacie ont beaucoup changé ce qui a désavantagé les redoublants.

La majorité des étudiants sont inscrits en médecine : 68% en médecine, 34% en pharmacie, 20% en odontologie et 10% en maïeutique. La majorité des étudiants (2/3) choisissent une seule filière et ¼ choisissent 2 filières

Le numérus clausus est de 326 pour cette université :

Filière	Inscrits	Places	Réussite
Médecine + kiné	991	128+16	13% + 1,6%
Pharmacie	506	158	31%
Odontologie	284	15	5%
Maïeutique	146	9	6%
Total	1563	326	21%

Les étudiants en médecine sont sur le site du Kremlin Bicêtre, les étudiants de pharmacie sont à Chatenay, ceux d'odontologie sont à Montrouge avec Paris 5 et ceux de maïeutique à Foch. Il existe un partenariat avec l'école de kiné de St Maurice.

Cela représente une réussite au concours de 20% des étudiants. Le dernier classé a 15, 66 de moyenne en médecine et 14,5 en maïeutique.

La réorientation : le redoublement n'est possible que dans la limite de 2,5x le numérus clausus. Un retour ultérieur sera possible en fin de S1 si une L2 est validée. Quelque soit les formations, la semestrialisation n'est pas vraiment organisée et réorienter des étudiants de niveau faible est difficile. Il n'existe pas de S2 spécifique qui permettrait une réorientation. Certaines formations démarrent en février. Si les étudiants valident la 1^{ère} année de licence, ils peuvent entrer en L2, majoritairement en sciences (biologie, physique...). Certains se tournent vers des études paramédicales. Des discussions sont en cours à Paris XI pour organiser ces réorientations.

La chance de réussir est la même dans tous les UFR.

Le taux global de réussite doit être le même dans toutes les universités.

Les échanges entre université sont en cours d'études.

A signaler, les études médicales sont difficiles dans tous les pays. Aller ailleurs faire ses études n'est donc pas une solution de facilité. Ci-joint 2 fiches sur les études médicales en Belgique et en Roumanie fait par le CIO des enseignements supérieurs.